NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201799 - Vosges du nord

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4201799

1.3 Appellation du site

Vosges du nord

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/01/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124438

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,34°

Latitude : 48,81472°

2.2 Superficie totale

4996 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67103	DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL
67117	ECKARTSWILLER
67129	ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE
67133	ESCHBOURG
67322	NEUWILLER-LES-SAVERNE
67371	PETITE-PIERRE
67425	SAINT-JEAN-SAVERNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		2 *(0,04 %)*		P	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		10 *(0,2 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		35 *(0,7 %)*		G	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	41 *(0,82 %)*		G	C	C	B	C
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		4098 *(82,03 %)*		G	A	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		410 *(8,21 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		5 *(0,1 %)*		G	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	2 *(0,04 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	DD	D			
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	C	DD	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	1	localities	R	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	P	D			
X	1096	*Lampetra planeri*	p	1000	10000	i	P	M	C	A	C	A
X	1163	*Cottus gobio*	p	1000	10000	i	P	M	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	10	100	i	R	P	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	10	100	i	R	P	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	10	100	i	C	P	C	B	C	B
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	V	DD	D			
P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	R	M	B	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Bufo bufo			i	C			X		X	
A		Rana ridibunda			i	P		X				X
B		Falco subbuteo			i	R			X		X	
B		Accipiter gentilis			i	C			X		X	
B		Accipiter nisus			i	C			X		X	
B		Streptopelia turtur	10	99	p	C			X		X	
B		Glaucidium passerinum			i	R			X			
B		Dendrocopos minor			i	C			X		X	
B		Motacilla cinerea			i	C			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	R			X		X	
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	
B		Ficedula hypoleuca			i	C			X		X	
B		Loxia curvirostra			i	P			X		X	
I		Rhopalopus spinicornis			i	P						X
I		Cicindela sylvatica			i	R						X
I		Calosoma inquisitor			i	P						X
I		Leistus piceus			i	R						X

I		*Notiophilus rufipes*			i	P						X
I		*Bembidion laterale*			i	P						X
I		*Pterostichus angustatus*			i	P						X
I		*Acupalpus maculatus*			i	P						X
I		*Badister peltatus*			i	P						X
I		*Demetrias imperialis*			i	P						X
I		*Trypocopris pyranaeus*			i	P						X
I		*Aphodius nemoralis*			i	P						X
I		*Aphodius corvinus*			i	P						X
I		*Onthophagus similis*			i	P						X
I		*Aphanisticus elongatus*			i	P						X
I		*Ergates faber*			i	P						X
I		*Stictoleptura scutellata*			i	P						X
I		*Scolytus mali*			i	P						X
I		*Blastophagus minor*			i	P						X
I		*Hylurgus ligniperda*			i	P						X
I		*Thamnurgus kaltenbachi*			i	P						X
I		*Pityogenes quadridens*			i	P						X
I		*Ips acuminatus*			i	P						X
I		*Orthotomicus suturalis*			i	P						X
I		*Protaetia aeruginosa*			i	P						X
I		*Lycaena virgaureae*			i	P			X			
I		*Lycaena alciphron*			i	P			X			

I		*Chalcophora mariana*			i	P						X
I		*Phaenops cyanea*			i	P						X
I		*Calathus micropterus*			i	P						X
I		*Amara concinna*			i	P						X
I		*Asaphidion curtum*			i	P						X
I		*Leistus terminatus*			i	P						X
I		*Carabus irregularis*			i	P						X
I		*Platypus cylindrus*			i	P						X
I		*Pityophthorus glabratus*			i	P						X
I		*Ernoporus tiliae*			i	P						X
I		*Ernoporicus fagi*			i	P						X
I		*Cryphalus abietis*			i	P						X
I		*Hylastes attenuatus*			i	P						X
I		*Hylastes opacus*			i	P						X
I		*Pityokteines curvidens*			i	P						X
I		*Pityokteines vorontzowi*			i	P						X
I		*Polygraphus poligraphus*			i	P						X
I		*Scolytus rugulosus*			i	P						X
I		*Xylechinus pilosus*			i	P						X
I		*Xyleborus dispar*			i	P						X
I		*Xyleborus dryographus*			i	P						X
I		*Phloeotribus rhododactylus rhododactylus*			i	P						X
I		*Hylastes brunneus*			i	P						X

I		*Aphodius fasciatus*			i	P						X
I		*Xyleborus peregrinus*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	C			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	C			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
O		Bembidion elongatum			i	P						X
P		*Calla palustris*			i	R			X			
P		*Carex pseudocyperus*			i	R						X
P		*Diphasiastrum tristachyum*			i	R			X			
P		*Drosera rotundifolia*			i	R						X
P		*Dryopteris cristata*			i	R			X			
P		*Osmunda regalis*			i	R						X
P		*Polystichum setiferum*			i	R						X
P		*Thelypteris palustris*			i	R						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Natrix natrix*			i	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	60 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	20 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Situé au coeur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, le site est très caractéristique des milieux et paysages des Vosges du Nord :
- c'est un site majoritairement forestier (95 % de sa surface), les espaces ouverts étant pour l'essentiel concentrés dans la vallée de la Zinsel du Sud, rivière qui traverse le site d'ouest en est ;
- les substrats sont pour l'essentiel des grès (grès à Voltzia affleurant à l'ouest, grès vosgien affleurant à l'est du site), l'ossature du relief étant marquée par les affleurements de conglomérat qui constituent par endroits dans le site des barres rocheuses, des falaises ou sont démantelés en une série de gros rochers ;
- le relief général est celui d'un plateau entaillé par des vallées aux versants abrupts qui compartimentent le site ;
- les altitudes restent modestes (entre 185 m dans la vallée de la Zinsel et 417 m à la Hunebourg), et situent donc l'ensemble du site à l'étage collinéen supérieur. Avec une pluviométrie annuelle située autour de 800 mm, bien répartie sur l'année ; le hêtre se trouve dans les conditions stationnelles optimales et les formations forestières dominantes sont les hêtraies ;
- certains fonds de vallon et ravins encaissés présentent des conditions climatiques montagnardes qui permettent le développement d'une végétation habituellement liée à des altitudes plus élevées ;
- les ruisseaux qui traversent le site sont des ruisseaux oligotrophes, plus ou moins transformés par des aménagements, notamment des étangs.

Vulnérabilité
: Les modes de sylviculture mis en #uvre par le passé ont par endroit aboutit à une forte artificialisation des peuplements.
Les espèces nicheuses rupestres restent sensibles au dérangement, il convient de rester attentif afin d'éviter une trop forte fréquentation sur certains secteurs, celle-ci pouvant engendrer des dérangements réguliers qui aboutissent à des échecs de reproduction (gestion fine des sentiers, des chantiers d'exploitation
).

4.2 Qualité et importance

Site d'une grande importance pour le maintien de la faune forestière (pics, rapaces, chat sauvage, mustélidés, chauves-souris) et pour la nidification des espèces rupestres comme le Hibou Grand duc ou le Faucon pèlerin. Les fortes pentes, les chaos rocheux et les fonds de vallons humides présentent une mosaïque d'habitats en évolution spontanée peu contrariée. Dans les anfractuosités rocheuses de certains vallons confinés comme le Stamfthal, il est possible de découvrir les prothalles de la rare fougère Trichomanes speciosum, espèce de l'annexe II de la directive, atlantique, à aire de répartition totalement disjointe.
Quatre habitats forestiers et deux habitats ouverts, tous de la directive parsèment le massif sur de petites surfaces, noyés dans la Hêtraie à Luzule qui prend ici son extension maximale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		B
L	G02.08	Camping, caravanes		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		O
L	A03	Fauche de prairies		I
L	F03.01	Chasse		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	92,6 %
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

D.D.A.F. Bas-Rhin, (1991). - Intérêt écologique du biotope du Rehbach, et des rochers du Geierstein et du Fallenkopf. - Dossier technique d'arrêté préfectoral de protection de biotope.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1997). - Proposition des sites éligibles au réseau NATURA 2000 de l'O.N.F. Alsace en forêt domaniale : annexe 2.

JEROME C. et RASBACH K. et H., (1994). - Découverte de la Fougère Trichomanes speciosum (Hymenophyllacea) dans le Massif Vosgien.- La Ronde des Plantes, n°450, p 25-27.

VANDEL J.M., (199?). - Le Lynx dans le Massif Vosgien, situation en 1996. - Office National de la Chasse.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Natura 2000, consultations mai-juin 1998. Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Cartographie des habitats Corine biotopes des forêts domaniales de la Petite Pierre et de Bouxwiller.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1992). - Aménagement forestier de la forêt communale de Dossenheim : 1990 - 2013.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1996). - Aménagement forestier de la forêt communale de Dettwiller : 1994 - 2013.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1994). - Aménagement forestier de la forêt communale d'Ernolsheim : 1992 - 2015.

BAILLY G. (1999)._ Carte des habitats forestiers et des milieux ouverts inclus dans l'enveloppe F. Cartes et notice._ Phytolab., ONF, DIREN / Minist. Environnement.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
24	Réserve biologique intégrale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	8 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	61 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	31 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
24	RBF intégrale du vallon de Stampfthal et du Hunebourg		1%
38	Rochers du Geierstein et du Fallenkopf	+	2%
38	APB du Rehbach	+	1%
51	La Petite Pierre	+	8%
80	Vosges du Nord	-	100%
21	FD de la Petite Pierre et de Bouxwiller		61%
22	Forêts communales de Dossenheim, Dettwiller, Ernolsheim		31%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère	Réserve Mondiale de la Biosphère des Vosges du Nord		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Adresse : Maison du Parc - Le Château BP24 67290 LA PETITE PIERRE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/157_Diagnostic_vdn_cle573eef.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/157_Plan_action_vdn_cle26235f.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

LES FORETS PUBLIQUES CONCERNEES sont, historiquement, gérées comme des forêts de production et ont été transformées en futaies régulières et largement enrésinées. Certains espaces de faible superficies bénéficient d'un statut de protection et de mesures de gestion adaptées aux écosystèmes identifiés.
Depuis la tempête de 1999, si l'objectif prioritaire reste un objectif de production, exception faite des espaces protégés, il intègre les objectifs de préservation générale des milieux et des paysages, selon les quatre principes suivants :
- adapter la sylviculture aux structures forestières existantes (donc, à majorité régulière et localement irrégulière),
- favoriser la régénération naturelle et allonger la durée de régénération,
- maintenir des " sur-réserves" à but économique, écologique et paysager,
- intensifier les éclaircies des jeunes peuplements.
De plus, la gestion des forêts publiques prévoit le maintien d'une certaine densité d'arbres morts à cavités.
En outre, les parties de forêt fortement affectées par la tempête font l'objet d'une stratégie de reconstitution particulière privilégiant la régénération naturelle.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS :

- pour les forêts, prévoit d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels et d'espèces, voire de les restaurer, avec une gestion différenciée des habitats de ravins et l'intégration des facteurs favorables aux espèces (de l'annexe II mais aussi des espèces rares et menacées).

- pour les eaux courantes et dormantes, zones humides, il prévoit de préserver et maintenir la dynamique naturelle et la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides, par le rétablissement de la continuité hydraulique, biologique et sédimentaire, la bonne qualité chimique de l'eau, la maîtrise de l'aménagement des fonds de vallée, le maintien des habitats dans leur diversité.

- pour les espaces ouverts des abords des villages, de conserver leur vocation patrimoniale et paysagère.

- de façon transversale, d'assurer la formation et la sensibilisation des principaux acteurs (gestionnaires, propriétaires forestiers, riverains, élus et citoyens)

LES ESPACES PROTEGES Rehbach, Geierstein et Fallenkopf :

- le suivi scientifique et écologique est assuré par des personnes compétentes sous la responsabilité du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- la surveillance et le gardiennage du site sont assurés par les agents de l'O.N.F. et de l'O.N.C. sous la responsabilité du P.N.R. des Vosges du Nord
- des mesures conservatoires et d'information sont également assurées par le P.N.R. des Vosges du Nord

Réserve biologique forestière intégrale du Stampfthal et du Hunebourg (source ONF) :
Une partie de la réserve est classée en réserve intégrale à des fins scientifiques, éducatives, de conservation génétique et de protection du milieu naturel et du paysage.
Une zone tampon est créée autour de la zone intégrale dans le but de conserver les paramètres originels du milieu.
Dans la zone en réserve intégrale, toute intervention humaine est exclue (travaux, coupes, sentiers...). Aucun prélèvement de bois n'est réalisé : les bois morts sur pieds, secs ou chablis sont laissés sur place sans dérangement.
Dans la zone tampon, l'état boisé est maintenu avec un peuplement atteignant toujours sa hauteur maximale. Les peuplements sont traités de façon irrégulière avec prélèvements faibles et constants dans le temps. Les essences locales sont préférées aux essences introduites.

Forêts domaniales (Petite Pierre, Bouxwiller) :
Elles sont principalement affectées à la production de bois d'oeuvre feuillu et résineux. Elles sont traitées en futaie régulière de Pin sylvestre, Chêne et Hêtre ou de Hêtre et de Chêne.